

ÉDITO – CAP 2022, une transformation

Après les cheminots, le gouvernement veut aller très vite dans la destruction du statut de fonctionnaires. En effet, les quatre « groupes de travail » mis en place doivent rendre leurs conclusions par la voix du ministre Darmanin de mai à octobre 2018.

Dans la novlangue qui caractérise le gouvernement, il s'agirait de « refonder le contrat social avec les agents publics ». Or, à la lecture du contenu du document de travail reçu en mars par les organisations syndicales, il s'agit bien d'une attaque sans précédent contre le statut de la fonction publique.

Chantier n°1 : « Dialogue social et fonctionnement des instances représentatives ».

Dans les faits = Suppression des Commissions administratives paritaires (CAP) et/ou diminution de leurs prérogatives. Elles n'examineraient que les recours individuels en matière de mutation, promotion et les décisions ayant un impact négatif sur la carrière des agents. La fusion CHSCT/CT reviendrait à supprimer le CHSCT, ses prérogatives, son budget dédié et ses représentants formés et compétents et mettrait à mal la protection des agents !

du service public : mais laquelle ?

Chantier n°2 : Recours au contrat pour mieux répondre aux besoins des employeurs

Dans les faits = Le gouvernement a besoin d'affaiblir le Statut général des fonctionnaires afin d'avoir des personnels plus malléables. Son intention est de supprimer les garanties statutaires, d'égalité d'accès et de traitement, de déroulement de carrière, mais aussi de bafouer les principes de neutralité et d'indépendance et du fonctionnaire.

Chantier n°3 : Faire évoluer la politique de rémunération

Dans les faits = Il s'agit de l'arbitraire le plus total avec la mise en concurrence des personnels et la casse des collectifs de travail, qui conduiront à l'accentuation des dérives clientélistes, à une dégradation des relations et des conditions de vie au travail. Il s'agit de faire entrer des critères d'attribution de la part liée « au mérite » qui, pour pouvoir être mesurés, tourneront le dos à l'esprit même des missions publiques.

Chantier n°4 : un accompagnement renforcé dans les transitions professionnelles et dans les mobilités des agents

Dans les faits = Selon G. Darmanin, « certaines missions seront fusionnées » et « certaines tâches devront également disparaître avec la numérisation ». « Dès lors, il faut envisager des solutions pour les agents dont les emplois sont concernés. Soit, on les forme à un autre métier, soit, on leur propose un plan de départs volontaires, avec un accompagnement très fort », s'interrogeant même sur l'éventualité de « passer par l'assurance chômage ».

Le statut des fonctionnaires est un atout pour la population et le progrès. Les 5,2 millions d'agents de la Fonction publique sont aujourd'hui le cœur de cible des politiques du gouvernement. Son projet de transformation de l'action publique est inacceptable !

